

Questions orales

M. Tobin: Monsieur le Président, le Comité des transports de la Chambre veut étudier VIA pendant que VIA est en vie. Nous ne voulons pas examiner un cadavre, car c'est tout qu'il restera de la compagnie si le premier ministre ne déclare pas un moratoire.

Les événements qui se sont produits au Panama ce matin nous prouvent que ceux qui ne respectent pas les traditions parlementaires finissent par se faire jeter dehors. Le premier ministre devrait prendre garde.

Je répète la question que j'ai adressée au premier ministre. Ce matin, des députés chargés expressément de surveiller la politique des transports dans ce Parlement, des membres du Comité des transports issus des trois partis, ont voté pour tenir des audiences publiques sur l'avenir de VIA Rail, car ils estiment que les compressions proposées constituent une question urgente qui nécessite des séances publiques d'urgence.

Si le premier ministre veut être cohérent, s'il y a lieu de permettre au Comité des finances de la Chambre des communes de tenir des audiences publiques avant d'appliquer la taxe sur les produits et services, alors il y a certainement lieu de permettre au Comité des transports de la Chambre de tenir des audiences publiques avant de commencer à sabrer dans les services de VIA Rail.

Le premier ministre prendra-t-il cet engagement aujourd'hui ou admettra-t-il que celui qu'il a pris à l'égard de la réforme parlementaire est hypocrite à l'extrême?

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Monsieur le Président, je n'ai absolument rien fait pour empêcher quelque comité de la Chambre que ce soit d'être saisi d'un projet de mesure gouvernementale, de tenir des audiences et de prendre quelque décision ou de faire quelque recommandation qu'il désire. En fait. . .

M. Tobin: Avant que vous n'agissiez.

M. Mulroney: Si mon collègue veut bien attendre la réponse, comme je l'ai dit, les niveaux de référence ont été énoncés très clairement dans les documents budgétaires du 27 avril. Ce même jour, les comités de la Chambre auraient pu s'atteler à la tâche et examiner toutes les mesures envisagées.

Mon collègue dit que les compressions constituent une question urgente. Eh bien, les députés de l'opposition considèrent tout projet de compressions budgétaires comme une question urgente, car ils ont tellement été habitués à dépenser exagérément qu'ils ne comprennent pas que le temps est venu d'assainir les finances publiques du Canada.

Des voix: Bravo!

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais également poser une question au premier ministre. La population canadienne aura du mal à comprendre qu'un comité parlementaire puisse étudier l'avenir de VIA Rail avant de connaître en détail les projets du gouvernement. Cela manque un peu de logique. Le ministre du Revenu national a déclaré que le gouvernement dépenserait plus de 200 millions de dollars par année et embaucherait plus de 5 000 agents de la police fiscale, soit un agent pour 300 contribuables, pour la perception de la nouvelle taxe sur les produits et services du gouvernement.

Par conséquent, je veux demander au premier ministre comment il peut justifier l'embauchage de 5 000 agents, lui qui se préoccupe des dépenses du gouvernement, et le congédiement parallèle de milliers d'employés chez VIA Rail. Pourquoi n'abandonne-t-il pas la nouvelle taxe sur les produits et services et ne sauve-t-il pas VIA Rail?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le gouvernement a comme mandat de se doter de mécanismes qui lui permettront d'assurer l'efficacité de notre pays, qui doit préparer l'avenir. C'est l'objectif de la réforme fiscale, et cela comprend l'abandon de la taxe de vente fédérale actuelle et l'adoption de la TPS. Il en est ainsi pour donner la chance aux générations futures de se réaliser pleinement, de créer des emplois et d'accroître la productivité dans notre pays.

Ces quatre ou cinq derniers mois, nous avons passé le ministère au peigne fin pour voir les installations que nous pourrions utiliser. Afin de dissiper les chiffres sans fondement de 10 000 à 12 000 années-personnes qu'il faudrait pour administrer la TPS, je voudrais vous dire que nous aurons besoin de 3 400 à 3 900 années-personnes supplémentaires pour offrir des services aux contribuables, principalement les petites entreprises, et pour les préparer à un démarrage plus facile en 1991.

Des voix: Bravo!

[Français]

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, c'est une vision d'efficacité tout à fait farfelue d'embaucher presque 5 000 fonctionnaires, inspecteurs d'impôt additionnels, en dépensant un milliard de dollars sur cinq ans.

[Traduction]

Étrange conception de l'efficacité.